

L'économie circulaire sur Angers Loire Métropole



83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angersloiremetropole.fr •

un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

La déclinaison de l'Économie circulaire sur le territoire d'ALM

Partie intégrante de la stratégie de transition écologique du territoire, l'axe « transition vers une économie circulaire » s'appuie sur différents axes :

- **la stratégie de prévention des déchets et d'économie circulaire**, avec un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et un contrat d'objectifs déchets et économie circulaire ;
- **la stratégie agricole et alimentaire**, à travers le projet agricole et le projet alimentaire territorial en cours de construction. L'objectif est d'enrichir et promouvoir l'économie agricole locale, sensibiliser et rendre plus accessible à tous une alimentation saine et de qualité ;
- **L'écriture en cours d'une stratégie de développement de l'économie circulaire sur le territoire intégrant les 3 piliers** : offre des acteurs économiques (pratiques plus vertueuses en matière d'approvisionnement, de production et de distribution), comportement et pratiques des consommateurs (consommation responsable, circuits de proximité, consommation collaborative, allongement de la durée d'usage des produits, etc.) et gestion des déchets (prévention, tri, recyclage et valorisation).



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT



La déclinaison de l'Économie circulaire sur le territoire d'ALM

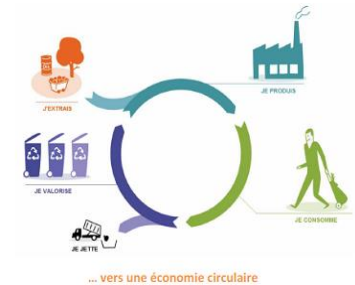
Le Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC)

a été signé avec l'ADEME pour la période 2019-2021.

Il est mis en œuvre en partenariat avec ALDEV et les Chambres consulaires



CODEC Un programme de 30 actions



AXE A : Réduire les Déchets ménagers et assimilés de 1% par an : actions pour diminuer les déchets verts et biodéchets (compostage et broyage), démarches Zéro déchet, etc. 🦋 **Passer de 495 kg à 480 kg/an/habitant en 3 ans**

AXE B : Augmenter la valorisation matière des déchets et réduire ainsi les tonnages d'enfouissement : développement de nouvelles filières de valorisation et/ou de réemploi (ex : BTP) 🦋 **Baisse de 1 000 tonnes des déchets enfouis**

AXE C : Mobiliser les acteurs économiques autour de l'économie circulaire : éco conception, synergies inter entreprises, partage/échange de flux ou matières, etc.

AXE D : Lancer une grande mobilisation en faveur de l'économie circulaire : éco-exemplarité de la collectivité, incitation à la consommation responsable : lutte contre le gaspillage, réparation, réemploi, etc.

AXE E : Piloter le programme dans le cadre d'une gouvernance partagée et l'articuler avec les autres politiques publiques et programmes/plans du territoire

CODEC – quelques exemples d'actions en cours

- **Développement du compostage et du broyage**
- **Travail sur l'intégration de clauses « achats responsables » dans les marchés publics**
- **Appel à innovation en lien avec Angers Technopole** (*accompagnement de 6 projets innovants d'entreprises autour de l'économie circulaire*)
- **Développement de l'éco responsabilité au sein de la collectivité** (*démarche éco événements, intégration de l'économie circulaire dans la construction ou la réhabilitation /rénovation de bâtiments, développement du réemploi et de la réutilisation,...*)
- **Soutien au développement de l'écologie industrielle territoriale** (*accompagnement de synergies inter-entreprises sur 2 zones d'activité et sur le MIN*)
- **Développement de nouvelles filières de valorisation et de recyclage** (*ex : déchets du bâtiment, notamment dans le cadre du programme de rénovation urbaine*)
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire et approvisionnement durable** dans la restauration collective et restaurants commerciaux
- **Accompagnement des métiers du végétal et des métiers de bouche**
- **Actions de sensibilisation des habitants, en lien avec de nombreux acteurs partenaires** (*actions zéro déchet, stop pub, éco festivals, réseau des repair'cafés, consommation responsable, etc.*)

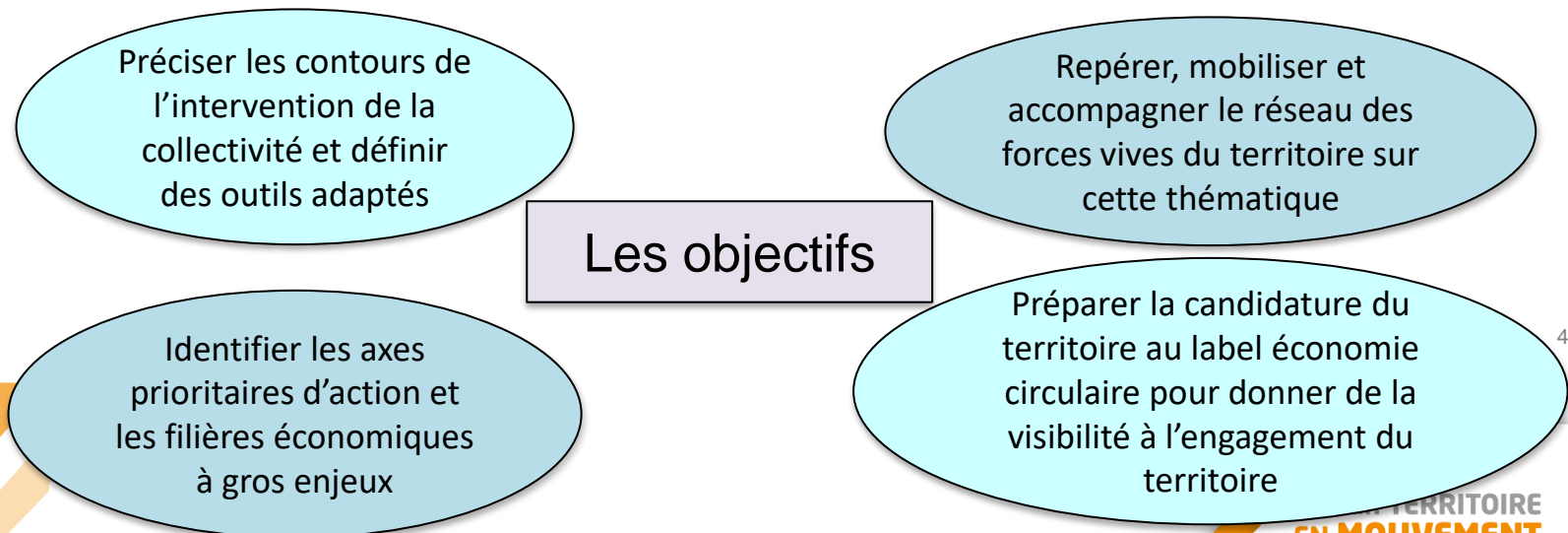


Une feuille de route en cours d'écriture pour accélérer la transition vers l'économie circulaire

Engagée en septembre 2020, **l'élaboration d'une feuille de route économie circulaire** vise à définir la stratégie de la collectivité en matière d'accélération de la transition vers des pratiques plus durables de production et de consommation.

Copilotée par ALM et ALDEV, **cette démarche a été coconstruite avec les acteurs du territoire**, notamment économiques.

Quatre ateliers participatifs et plusieurs réunions thématiques ont ainsi été mis en place avec la participation d'une **soixantaine d'acteurs institutionnels et socioéconomiques** du territoire.



Une feuille de route en cours d'écriture pour accélérer la transition l'économie circulaire

Les premières pistes de travail

4 filières à enjeux identifiées

BTP, réparation-réemploi, alimentation-biodéchets, numérique-électronique

12 actions opérationnelles prioritaires définies, pour ces 4 filières

Une démarche d'exemplarité à renforcer au niveau de la collectivité

Achats publics durables, numérique responsable, aménagement et construction durables, projet alimentaire, tourisme et événementiel écoresponsables, etc.

Une animation territoriale et une dynamique partenariale à organiser, en lien avec le réseau d'acteurs

Partenariats avec les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, les acteurs de l'ESS, etc.

Des Assises de la Transition écologique pour mobiliser les citoyens et acteurs du territoire

Fonctions vitales orientations

Se Nourrir

1. Soutenir une agriculture exemplaire
2. Favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs
3. Développer l'agriculture urbaine durable et la production vivrière

Consommer

1. Encourager la consommation responsable des habitants
2. Mobiliser les acteurs de l'économie locale
3. Accélérer la réduction des gaspillages
4. Réduire les déchets et mieux les valoriser

Ex d'actions déclinées dans le cadre du CODEC, de la FREC ou du PAT

Faciliter le développement de points de vente directe de producteurs au consommateurs (PAT) et favoriser le bio/local dans la restauration collective

Développer et soutenir les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire (projet de centre anti-gaspi)

Accompagner les commerçants et restaurants sur des pratiques vertueuses (*vente en vrac, réduction des emballages à usage unique, gestion des déchets, etc.*)

Promouvoir et favoriser la réparation et la seconde vie des objets (*soutien aux ressourceries, Repair'cafés et Répar'acteurs, ...*) et développer les défis Zéro déchets

Développer le compostage et le broyage, garantir le tri à la source et massifier la valorisation des biodéchets

Des Assises de la Transition écologique pour mobiliser les citoyens et acteurs du territoire

Fonctions vitales orientations

Produire et travailler

1. Faciliter les nouvelles pratiques de travail pour une meilleure qualité de vie
2. Faire de la transition écologique une opportunité économique
3. Encourager les acteurs économiques et publics à adopter des pratiques plus vertueuses
4. Soutenir et accompagner l'innovation et la recherche

Ex d'actions déclinées dans le cadre du CODEC, de la FREC ou du PAT

Soutenir le développement de synergies interentreprises pour favoriser les circuits locaux et mutualiser des ressources

Généraliser les clauses et critères environnementaux dans les achats publics

Travailler avec les acteurs de la filière BTP sur l'aménagement et la construction durables
(réemploi de matériaux, construction biosourcée, amélioration du tri sur les chantiers) etc.)

Accompagner l'innovation en matière d'économie circulaire
(incubation de projets en lien avec Angers Technopole)



Des Assises de la Transition écologique pour mobiliser les citoyens et acteurs du territoire

Se Déplacer

1. Renforcer l'offre et la qualité des transports en commun
2. Sécuriser la pratique du vélo
3. Stimuler la pratique du vélo
4. Faciliter la marche à pied et réduire la voiture
5. Faciliter le lien entre les modes de transport (intermodalités)
6. Développer les services et les nouvelles pratiques de mobilité

Vivre en bonne santé

Mieux préserver la biodiversité
Développer les espaces naturels pour le bien-être de chacun
Lutter contre les pollutions



Se loger

Aménager économe, écologique et accessible
Développer l'habitat écologique
Encourager les logements économes en énergie
Accompagner les nouvelles façons d'habiter

S'épanouir

Développer la formation, l'éducation et la communication sur la transition écologique
Renforcer la participation et les initiatives citoyennes
Développer des événements éco-responsables, sans impact sur l'environnement (culture, sports, loisirs, tourisme...)